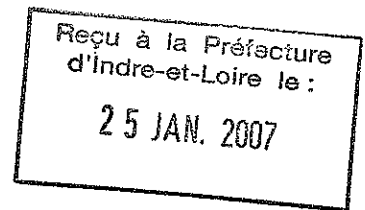


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Séance du 19 janvier 2007

Le dix neuf janvier deux mille sept, à quinze heures, le conseil d'administration de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel s'est tenu au conseil régional du Centre à Orléans sur convocation de Monsieur Serge CAILLET, président de l'agence, en date du 11 décembre 2006.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre :

Madame Moïsette CROSNIER, Monsieur Jean-Claude DELANOUE, Madame Dominique FLEURAT, Madame Isabelle GAUDRON, Madame Colette GIRARD.

L'Etat :

Madame Florence MEISEL-JENDRIER, représentant Monsieur Jean-Louis LEPRETRE, directeur régional des affaires culturelles.

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Gérard BARDIN, Monsieur Claude CADET, Monsieur Serge CAILLET, Monsieur Yohann DEMOUSTIER, Monsieur Jacques PETITJEAN, Monsieur Richard TURCO.

Représentants du personnel :

Monsieur Philippe LEROY, Monsieur Wilfried JUDE.

POUVOIRS :

Monsieur Benoît PAUMIER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis LEPRETRE.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Monsieur Gérard BERT, conseiller cinéma au Conseil régional du Centre ; Madame Aline CAZAMEA, Trésorier de Château-Renault et agent comptable de Centre Images ; Mademoiselle Annaïck LE RU, responsable administratif et financier de Centre Images ; Monsieur Emmanuel PORCHER, directeur de Centre Images.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Monsieur Claude CADET est désigné comme secrétaire de séance.

PROGRAMME D'ACTIVITE PREVISIONNEL 2007 DE L'AGENCE

Délibération N°002-2007

Le conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » du 17 août 2005 ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel.

Délibère

Conformément à l'article 10 des statuts de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel, le conseil d'administration se prononce sur les orientations générales de la politique mise en œuvre par l'Agence.

Sont examinées les missions et opérations qui seront mises en œuvre au titre de l'année 2007 :

- Pôle Création :
 - Mise en place des nouveaux dispositifs d'aide notamment pour l'audiovisuel
 - Présence sur de nouveaux marchés (FIPA et La Rochelle pour le téléfilm)
 - Animation du réseau des producteurs régionaux
 - Mise en place de conventions de partenariat avec France 3 et BIP TV
 - Formation professionnelle pour les comédiens régionaux (post synchronisation) et producteurs régionaux
 - Projet de masterclass pour les jeunes réalisateurs et les comédiens de la région (cf. stage dirigé par Stéphane Brizé)
- Pôle Education :
 - Remise à jour du guide régional d'éducation à l'image
 - Organisation des rencontres régionales d'éducation à l'image le 5 avril 2007
 - Mise en place de formations au titre de la VAE, évolution du CAP opérateur projectionniste
 - Mise en place de diffusion en milieu hospitalier
 - Développement d'outils pour la formation à distance
 - Redéfinition du partenariat avec l'Université de Tours
- Pôle Diffusion :
 - Mise en place d'actions de promotion pour l'audiovisuel, notamment avec les producteurs régionaux
 - Intégration des films audiovisuels régionaux dans la base des films Centre Images
 - Mise en place du dispositif régional de soutien à la diffusion (ex prime art et essai)
- Pôle Exploitation
 - Animation du réseau des correspondants
 - Equipement des Cinémobiles avec du matériel de vidéo projection
 - Etude de faisabilité pour l'informatisation des caisses
 - Participation à la célébration Jacques Tati à Sainte Sève
 - Création d'une base de données pour le suivi de la fréquentation
 - Développement des animations et actions en faveur du jeune public
- Pôle Patrimoine
 - Réalisation de la deuxième tranche d'investissement
 - Lancement de la campagne de collecte au niveau régional
 - Définition des axes de coopération sur le patrimoine avec les professionnels régionaux
 - Mise en œuvre d'un partenariat avec la Pays Loire Touraine

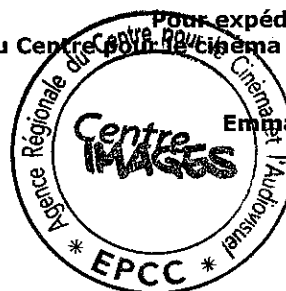
Outre ce programme par pôle d'activité, des projets concernant l'ensemble de la structure devraient aboutir cette année, tels : la nouvelle convention Etat-CNC- Région Centre, la convention Région Centre - DRAC - DRT - AFDAS, la participation au travail du groupe n°8 du PRDF, etc.

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés

- **D'adopter** le programme d'activité prévisionnel présenté.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Le Directeur de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel



Emmanuel PORCHER